

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

Champagne Ardenne

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 452 du 8 septembre 1999 - 2 pages

d'après les observations du 6 septembre 1999

Betterave

Acariens

Les populations évoluent peu et se maintiennent à un niveau faible. Aucun nouveau cas de parcelles très infestée n'a été observée depuis quinze jours.

■ ***Un acaricide n'est généralement plus justifié.***

Noctuelles

Elles sont quasi absentes.

■ ***Aucun insecticide spécifique à ce jour.***

Maladies

Dans les témoins, la **cercosporiose** et la **rouille** ont progressé nettement depuis quinze jours. L'**oïdium** s'est parfois développé sur quelques parcelles. La **ramulariose** est toujours absente. L'**alternaria**, maladie secondaire est fréquente sur les feuilles blessées, virosées ou carencées. Dans les traités, la situation est globalement saine.

■ ***En présence de maladie(s) et uniquement dans les parcelles à arrachage tardif, renouvelez la protection fongicide. Ne traitez plus, à moins de 45 jours de la date d'arrachage prévue.***

Rhizoctone violet

Nous avons détecté un cas de rhizoctone violet (*Rhizoctonia violacea*) sur betterave, dans la Marne. Les pieds touchés forment un ou plusieurs ronds de plantes avec un feuillage très flétrie par rapport au reste de la parcelle. Ces symptômes sont particulièrement visibles sur les parcelles en stress hydrique. En arrachant les pieds, les racines présentent des taches violettes constituées d'un feutrage de fins filaments. Suivant la gravité de l'attaque, les racines sont plus ou moins atteintes.

Il est important de repérer la maladie dès à présent, car le champignon continue son développement sur les betteraves en silo et peut rapidement contaminer les racines voisines. Enfin, le champignon se conserve dans la parcelle (sol) sur plusieurs années et s'attaque également à la pomme de terre et à la luzerne.

Luzerne

Ravageurs

Sur les jeunes semis et les luzernières âgées, la situation est globalement saine. En effet, les dégâts des **sitones** et des **chenilles défoliatrices** sont limités. Les captures d'**apions**, au filet fauchoir, sont encore rares.

■ ***Compte tenu des bonnes implantations des luzernières et en l'absence de dégâts marqués des ravageurs (en particulier les chenilles défoliatrices), aucun insecticide n'est actuellement justifié.***

Colza

levée à 4 feuilles.

Limaces

En l'absence de traitement, nous observons des attaques importantes obligeant parfois un deuxième semis. Cela a été le cas, sur un semis direct, à proximité de zones humides et en terre de craie. Les pluies et les brouillards matinaux sont très favorables aux limaces.

■ ***Surveillez les parcelles dans les zones humides à proximité de bois, sur des terres plutôt argileuses, motteuses et riches en matières organiques. Utilisez des pièges: épandez des granulés anti-limace sous une tuile ou un carton ondulé (50X50cm), en fin d'après-midi, dans les zones les plus à risque de la parcelle. Relevez le piège le lendemain et traitez si les captures sont fréquentes et nombreuses.***

Altises

Les tous premiers adultes ont été capturés dans les Ardennes (Poix-Terron) et la Marne (Herpont). En végétation, les morsures sont rares. Certains colzas précoces ont dépassé le stade de plus grande sensibilité : 2 feuilles.

■ ***Actuellement, aucun insecticide spécifique n'est justifié. Seuil d'intervention : 3 pieds sur 10 présentant des morsures, de la levée ou stade 2 feuilles.***

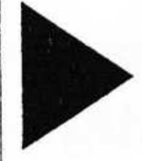
Tenthrèdes de la rave

Le vol de tenthrède a débuté depuis 10-15 jours dans l'Aube et ailleurs, il est faible. Les larves, nuisibles, font leur apparition (Aube).

■ ***Aucun traitement spécifique à ce jour.***



Prochain bulletin le 15 septembre.



BETTERAVE

Maladies : uniquement, en cas de maladies déclarées, sur les arrachages tardifs, renouvelez le fongicide.

COLZA

Surveillez les limaces.

LUZERNE

Peu de dégâts des ravageurs.

DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
E-mail : srpv.reims@wanadoo.fr

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directeur gérant : Dider PINÇONNET
Publication périodique C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861

Tarifs Courrier 400F- Fax 440F



Point sur le traitement de semence sur blés ...

Seront-ils valorisés en 1999-2000 ?

Les traitements de semence constituent une part importante de la protection des cultures en mettant, à disposition des agriculteurs, des résultats intéressants pour lutter contre les maladies et les ravageurs des céréales. Une protection minimale des semences vis-à-vis des maladies s'impose. Par contre, elle peut être limitée ou exclue vis-à-vis de certains ravageurs. Enfin, cette année, vous bénéficiez de nouvelles spécialités en traitement de semence industrielle ou fermière. Vous retrouverez la liste détaillée des traitements de semences, sur le dépliant vert «insecticides des céréales 1999-2000» paru avec le bulletin n°450 du 11/08/99.

Assurez la protection contre les maladies

La protection fongicide de base est impérative vis-à-vis de **la fonte des semis** (fusariose, septoriose), à l'aide de l'oxyquinoléate de cuivre. Par contre, elle doit être renforcée sur les semences fermières touchées par les fusarioses avec des produits plus performants (fludioxonil, prochloraz). Vis-à-vis de **la carie**, en cas d'attaques les années antérieures, l'utilisation de spécialités performantes (fludioxonil, triticonazole, flutriafol) est nécessaire car le champignon se conserve sur les semences et dans le sol pendant de nombreuses années. Contre le piétin échaudage, la nouvelle spécialité en semence industrielle, le fluquinconazole, a connu des performances intéressantes, dans les essais. Ce traitement peut être valorisé sur les parcelles, à rotation courte en blé, ayant déjà accusé de fortes attaques de ce champignon et si la maladie s'exprime.

Raisonnez la protection insecticide au semis

Les matières actives utilisables en traitement de semence visent la mouche grise, les pucerons, les cicadelles, les taupins et les zabres (cf. tableau ci-joint).

■ Vis-à-vis de **la mouche grise**, dès cette été, nous vous avons informé sur les risques potentiels pour le printemps 2000 (voir bulletin n°450 du 11/08/99). Compte tenu de la nette recrudescence de ce ravageur depuis 2 ans, le traitement de semence est fortement conseillé sur les blés tardifs avec un précédent favorable (betterave, pomme de terre, endive, oignon), dans les zones fortement attaquées depuis ces dernières années. Avant le semis, l'analyse de terre reste déterminante pour définir le risque potentiel à la parcelle.

■ Vis-à-vis des **pucerons** et des **cicadelles**, les traitements de semences ont été peu valorisés compte tenu des très faibles infestations enregistrées à l'automne dernier. Ils constituent une assurance coûteuse qui, en cas d'utilisation, doivent être réservés aux semis précoces avec un environnement de parcelle favorable à ces ravageurs. L'Austral Plus est désormais disponible à la ferme. Cette spécialité doit être manipulée avec précaution, en évitant tout contact avec les poussières. A l'automne, en l'absence de protection insecticide au semis, un suivi régulier dans les parcelles permet de juger des risques viroses en temps réel et de traiter au bon moment avec des insecticides foliaires.

■ Vis-à-vis des **taupins** et des **zabres**, il est souvent difficile de prévoir le risque. Dans notre région, ces ravageurs posent peu de problème sur les blés sauf en cas de retournement de prairie ou sur des parcelles récemment attaquées.

Au cours des traitements des semences fermières et de la manipulation des semences traitées, ne négligez pas leur toxicité pour l'homme. Protégez-vous avec des gants, masque et combinaison.

Traitements de semence insecticides

Matières actives	Spécialités	taupins	mouche grise	pucerons-cicadelles	zabre
téfluthrine	AUSTRAL AUSTRAL PLUS ELYXOR STAR	+	+		+
imidaclopride	GAUCHO	+		+	
fipronil	JUMPER-ZOOM METIS - TEXAS	+	+		

ça bouge au SRPV ...

Madame, Monsieur, cher(e) abonné(e)

Il est inhabituel d'utiliser ces colonnes, normalement destinées à la technique, pour faire passer un message personnel. C'est pourtant ce que je vais me permettre pour vous dire au revoir, puisqu'en effet, depuis le 1er septembre, j'ai cessé mes fonctions de responsable du SRPV de Champagne Ardenne, entreprises au 1er août 1992. J'assure désormais la fonction de chef du Service Régional de l'Economie Agricole, toujours à la DRAF de Champagne Ardenne. Il s'agit plus d'une mutation fonctionnelle que géographique. La Champagne-Ardenne attire peu, entend-on parfois dire avec injustice, mais elle retient.

Cette région et son agriculture au sens large me font donc jouer les prolongations et j'ai choisi les questions économiques pour désormais observer et comprendre ce qui traduit force et attrait de ce qui se fait et se vit dans l'espace champardennais. Comme dit la chanson, ce n'est donc qu'un au revoir : je pense et surtout j'espère que nos routes se recroiseront à de nombreuses occasions.

Mais plus qu'un au revoir, je tiens aussi à vous adresser un remerciement très appuyé et sincère pour l'intérêt que vous représentez pour le SRPV et mes collaborateurs (et ceux de la Fédération départementale des ennemis des cultures de la Marne, notre partenaire au quotidien). En effet, au travers de l'abonné que vous êtes, je vois aussi le producteur, le relais d'information et de conseil, le distributeur, l'observateur du réseau de la " PV ", l'opérateur économique, le technicien et tous les acteurs et partenaires de la grande famille agricole et viticole dont j'ai vécu le contact au cours de ces 7 années avec enthousiasme et passion.

Notre agriculture s'apprête maintenant plus que jamais à relever des enjeux de taille qu'ils soient économiques, environnementaux ou sociétaux. Le SRPV arrive aussi à un tournant puisque la traditionnelle mission d'appui technique va se compléter (au travers de la toute nouvelle Loi d'orientation agricole) d'un message en direction des bonnes pratiques agricoles, garantes d'une perpétuelle recherche de la qualité sanitaire des aliments et de l'environnement.

Je fais confiance à toute l'équipe du SRPV et de la FDGPC pour continuer d'assumer, avec votre pleine satisfaction, les services et l'appui que vous leur solliciterez.

C'est Anne Marie BERTRAND, actuellement ingénieur au SRPV Picardie, qui me succédera à partir du 15 octobre prochain ; je suis certain que vous lui réserverez l'excellent accueil qui fut le vôtre à mon égard en 1992.

Au revoir.

Didier PINÇONNET.

